

Les écoles européennes après la réforme de 2009 :

quel avenir ?

Bruxelles, le 14 mars 2011

Table ronde n°1
Budget et financement

**Le modèle de financement des
écoles européenne s'épuise**

Le souffle originel s'est dissipé

Objectifs

- Les écoles de type I scolarisent les enfants des fonctionnaires et agents, c'est un acquis social
- Quelle Europe veut-on? Quel laboratoire d'enseignement à exporter? Vers qui ouvrir le système ?
- Stratégie 2020 : la pédagogie est un pilier, la stratégie MEET devrait y être intégrée, la DG HR devrait coordonner sa politique avec EAC

Le défi

- Augmentation du budget de 11% non viable ?
- Mais : deux nouvelles écoles et augmentation de la population scolaire
- Il faut maîtriser le budget
- Mais : à Bruxelles, la 5^{ème} école est nécessaire

Effets de la crise

- Le resserrement du budget renforce la perception élitiste des écoles, les 'faibles' sont rejetés par le système (diminution des budgets de support)
- Mais *a contrario*, la qualité de l'enseignement diminue
- Il faut réfléchir à l'évolution du système : le contribuable ne peut comprendre des coûts par élève très supérieurs aux systèmes nationaux

Gouvernance

- **D'abord, revoir les coûts administratifs**
- Bureau central : réunions, traduction, missions, personnel (10 M€) - justifié ? Voir alternatives comme la téléconférence
- Etude d'impact indispensable pour les réductions sur les aspects pédagogiques
- **Impliquer les partenaires beaucoup plus tôt dans les choix pédagogiques !**
- Si impact pédagogique, décision claire des autorités politiques nécessaire pour en accepter les conséquences

Gestion

- Rétablir une saine gestion (voir le non provisionnement des effets de la méthode – budget rectificatif ?)
- Autonomie : laisser les écoles libres de leur politique, dans leur cadre budgétaire
- Les APEEEs doivent faire face à des coûts indus pour suppléer au budget de l'école ou de l'Etat siège (équipement de cantine...)

Pédagogie

- Impacter la pédagogie doit être le dernier ressort
- Partir du besoin pour établir le budget
- Cours à option : préserver les choix pour l'accès aux cursus universitaires
- Remplacement des enseignants, prévoir une enveloppe réaliste

Alternatives

- Les alternatives locales de scolarisation n'existent pas, leurs capacités sont insuffisantes
- Séville : la Commission attend une initiative locale plutôt que de la susciter
- Les fonctionnaires n'ont pas / plus les moyens d'accès aux écoles privées
- Le manque d'offre dans les EE conduit à des discriminations sociales et linguistiques

Pistes

- Les chargés de cours sont moins chers que les profs détachés
- Sur les grands sites : regrouper les options, spécialiser les écoles dans certains cursus
- Enseigner des options en LV, il faut maintenir l'accès aux cursus universitaires
- La spécialisation par cycle doit être réétudiée pour ses synergies

Pistes (2)

- SEN : mieux définir ce qui ressort de la Caisse maladie
- Budget SEN, LS en recouvrement ?
- Changer les règles :
 - Revoir les statuts des personnels
 - Revoir l'organisation des cours à option, mais besoin de dérogations locales
 - SEN : tous les cas ne peuvent être accueillis

Actions judiciaires à étudier

- Respect des textes
- Possibilité de budget rectificatif
- Utilisation à bon escient du prélèvement de crise
- Directives sociales (SEN, travail précaire ...)
- Comment continuer l'action contre la Belgique (mais la coopération s'améliore !)